

# Autoroutes : le gouvernement en remet une louche

31 janvier 2011 / Agir pour l'environnement

Le ministère de l'Ecologie vient de publier une nouvelle mouture de l'avant-projet du SNIT (Schéma national des infrastructures de transport). Les autoroutes y gardent la vedette.

---

---

En publiant une seconde mouture du [Schéma National des Infrastructures de Transport](#), la ministre de l'Ecologie poursuit le lent mais constant et patient travail politique visant à organiser une vaste relance du programme autoroutier hexagonal.

Pas moins de 18 projets autoroutiers, auxquels il faudrait ajouter une dizaine de projets (A45, A831...) pour être complet, sont inscrits au SNIT. Alors qu'un avant-projet de SNIT évoquait un coût de 7,4 milliards d'euros hors taxe pour 19 projets, l'avant projet consolidé prévoit un investissement voisin de 8,4 milliards pour 18 projets... soit un coût net TTC dépassant désormais les 10 milliards d'euros pour la route. En y incluant l'ensemble des projets, soit une trentaine, le Gouvernement s'apprête à mobiliser une quinzaine de milliards d'euros en faveur des autoroutes.

Le projet du gouvernement prévoit la construction de plus de 1019 kms de nouvelles voies autoroutières soit une augmentation de plus de 10% du réseau autoroutier existant. Pour Agir pour l'Environnement, les grands discours grenelliens affirmant que le réseau routier n'augmenterait plus « significativement » viennent à nouveau de connaître un démenti cinglant.

Alors que l'Etat français s'acharne à démanteler le fret ferroviaire, autorise la circulation des camions de 44 tonnes, détourne les recettes de l'écotaxe, la présentation faussement favorable au rail et au mode de transport alternatif du SNIT ne saurait faire illusion très longtemps.

Parallèlement à la présentation du SNIT, la ministre de l'Ecologie a également annoncé que ce document serait en consultation durant un mois afin que les citoyens français puissent faire des remarques sur le texte. Alors que le SNIT engage la France pour les 20 à 30 prochaines années, la durée de cette consultation expresse est un passage en force mâtiné d'une petite couche de concertation cosmétique !

D'après la loi Grenelle 1, le SNIT aurait du être adopté avant la fin de l'année 2009 (courant 2008 d'après les engagements du Grenelle). Les raisons de ces multiples retards tiennent au fait que nombre d'élus locaux font actuellement pression pour inscrire LEUR infrastructure routière ou autoroutière. A la lecture de l'avant-projet consolidé de SNIT, force est de constater que ces élus-bitumes ont encore une fois obtenu gain de cause !

---

**Source :** Communiqué de presse.

**Contact :** [Agir pour l'environnement](#)

**Lire aussi :** *[Borloo continue d'artificialiser le territoire](#)*

---

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Autoroutes-le-gouvernement-en>